

# Plan stratégique **2026-2030**

## Mission

L'OCPM est une instance indépendante de la Ville de Montréal qui traduit la voix citoyenne en recommandations crédibles, justes et utiles à la décision. Il réalise des mandats de consultation publique désignés par le conseil municipal ou le comité exécutif et fait la promotion des meilleures pratiques, notamment auprès des instances de la Ville.

## Vision

L'OCPM est un pilier vivant de la démocratie et un leader reconnu de la participation publique, à Montréal et au-delà. Par une approche agile, et des processus transparents, efficaces et rigoureux, il rend les enjeux complexes accessibles, fait entendre la diversité des voix montréalaises et guide les orientations qui transforment la ville. Avec l'aide de ses partenaires, l'OCPM met en valeur la pluralité des opinions et traduit l'expérience de vie des Montréalaises et Montréalais au service de la collectivité, renforçant ainsi la légitimité et l'impact des décisions publiques.

## Valeurs

**Respect — Équité — Vigilance — Impartialité — Affirmation**

## Rehausser la participation et l'efficacité des processus consultatifs

### ENJEUX OBSERVÉS

- 01 Les consultations de l'OCPM demeurent, pour une partie du public, difficiles à comprendre et à s'approprier.
- 02 La participation ne reflète pas encore suffisamment la diversité des voix montréalaises.
- 03 La gamme de services ne s'arrime pas toujours aux contraintes et attentes des élus, des arrondissements et des services centraux.
- 04 Le suivi des recommandations et leur prise en compte dans la décision publique demeurent insuffisamment visibles.

### RÉSULTATS ATTENDUS

**Accroître la compréhension des participants** aux enjeux des dossiers de consultation.

**Diversifier** les voix entendues aux consultations de l'OCPM.

**Élargir l'offre de services** pour répondre à davantage de besoins de la Ville.

Rendre visible la traçabilité et l'**impact des recommandations** de l'OCPM.

#### Actions à entreprendre\*

- Production systématisée d'outils de vulgarisation des dossiers de consultation et de leurs résultats (formats divers et accessibles, vidéo, graphique).
- Charte de la participation qui définit l'accompagnement citoyen fourni par l'OCPM à travers tous ses services.
- Catalogue d'offre de services à l'attention des unités de la Ville.
- Stratégie ciblée pour rejoindre les jeunes (15-25 ans).

### INDICATEURS

- Pourcentage des participants **déclarant mieux comprendre** le dossier soumis à la consultation.
- Proportion des rapports pour lesquels l'Office a effectué un **suivi vulgarisé et a communiqué l'impact** de ses consultations.
- Pourcentage de participants déclarant s'être sentis **en confiance de participer** pleinement.

## Contribuer à renforcer la démocratie municipale

### ENJEUX OBSERVÉS

**01** Dans l'écosystème varié de la participation citoyenne à Montréal, le rôle, la spécificité et la place propre de l'OCPM ne sont pas toujours bien compris.

**02** Malgré la richesse des expertises et des pratiques en participation publique et citoyenne présentes à Montréal, les liens entre l'OCPM et les autres acteurs de l'écosystème demeurent insuffisants.

### RÉSULTATS ATTENDUS

Contribuer à **rehausser les pratiques** en participation publique au sein des **instances municipales**.

Renforcer les **collaborations** avec des **acteurs complémentaires**.

#### Actions à entreprendre\*

- Programme de formation et d'activités sur la participation publique pour élus et fonctionnaires.
- Trousse pédagogique et coffre à outils sur la participation publique.
- Offre de services connexes qui répondent aux besoins des acteurs complémentaires (ateliers, kiosques, échanges de visibilité).
- Programmation collaborative d'activités et de formations aux partenaires et au public, dont un événement public annuel de l'Office.

### INDICATEURS

- Nombre d'activités de **formation** ou de **mise en commun** (partage de pratiques et de contenu, réseautage).
- Nombre d'activités de **visibilité** et de **mobilisation**.

*\*Non exhaustif, extrait des actions retenues, portées à évoluer dans le cycle 2026-2030.*

## Accroître la cohésion et l'efficacité organisationnelle

### ENJEUX OBSERVÉS

- 01 La complexification des mandats met en lumière des besoins persistants de développement des compétences, de meilleure circulation des savoirs et de consolidation de la mémoire institutionnelle.
- 02 Certaines limites d'outillage, de gestion de l'information et de fluidité des processus freinent encore l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'OCPM.

### RÉSULTATS ATTENDUS

Instaurer une culture d'**amélioration continue**.

Rehausser l'**agilité** organisationnelle.

### Actions à entreprendre\*

- Programme structuré de formation pour les commissaires et l'équipe, en lien avec les grands thèmes de pratique de l'OCPM.
- Trousse d'outils d'évaluation des activités et intégration systématique aux processus.
- Adoption de nouveaux outils de technologies de l'information et documentation de leur expérimentation.

### INDICATEURS

- Pourcentage du budget global consacré à la formation et au développement des compétences.
- Gain cumulatif de productivité en heures découlant de l'intégration de nouvelles technologies.

### RETOUR SUR LA DÉMARCHÉ

À un moment charnière de son évolution, l'Office de consultation publique de Montréal a entrepris une démarche de planification stratégique fondée sur la collaboration et la co-construction, accompagné par la **Coop Interface**. Comptant sur la participation de citoyennes et citoyens, d'acteurs et partenaires du réseau montréalais, ainsi que des commissaires et du personnel de l'Office, cette démarche visait à croiser les points de vue, à nourrir une compréhension partagée des enjeux et à construire collectivement des orientations porteuses pour l'avenir. La planification stratégique 2026-2030 s'inscrit ainsi dans une logique de dialogue, d'apprentissage collectif et de renforcement durable de la participation publique à Montréal.